Concours d'admission au collège national da moniteurs et d'athlètes, examen du brevet de moniteur d'éducation physique et spor-tive et concours de recrutement des fonc-tionnaires du corps des moniteurs d'éduca-tion physique et sportive.

Par arrêté en date du im mars 1945, les épreuves de la session complémentaire 1911 du concours d'admission au collège national de moniteurs et d'athlètes, de l'examen du hrevet de moniteur d'éducation physique et sportive et du concours de recrutement des fanctionnaires du corps des moniteurs d'éducation physique et sportive, qui, en raison des circonsiances, n'ont pu avoir lieu aux dates prévues, sont reportées aux dates ci-après:

Pour les candidates.

Epreuves physiques éliminatoires : & au 6 avril 1915.

Examen de culture générale : 7 avril 1915 Epreuves de classement: 9 au 18 avril 1915

Pour les candidats.

Epreuves de classement : 19 au 28 avril 1945.